

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS)

Public

Directeurs, administrateurs ; Responsables financiers ; Responsables comptables

Prérequis

aucun

Dates / durée

le 10 juin 2025 (7 heures sur 1 journée, 09h00-17h00)

Lieux

Siège de la FSH

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

Formateur

Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

Coût de participation

Adhérent : 250 €

Non adhérent : 450 €

En intra : sur demande de devis

Objectifs

- Maîtriser le contexte dans lequel intervient la négociation du CPOM
- Connaître les ESSMS couverts par l'obligation de conclure un CPOM
- Maîtriser le nouveau régime juridique des CPOM
- S'approprier la méthodologie et les étapes de négociations du CPOM

Contenu

Introduction

Le contexte de la négociation du CPOM

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT | 6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris | 01 48 05 55 54 | www.sante-habitat.org
SIRET 437 762 644 000 49 | Code APE/NAF 8790B | Organisme de formation n°11 75 49764 75 - certifié Qualiopi

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS)

1. Objectifs, finalités et étapes de négociation
 - Objectif et finalités du CPOM
 - Les différentes étapes de négociation du contrat
 - La constitution de l'équipe projet
2. Champs d'application du CPOM
 - CPOM obligatoire
 - CPOM facultatif
3. Contenu des CPOM
 - Nature, durée et objectifs
 - Modèle économique (BBZ, évolution des financements)
 - Affectation des résultats
 - Modulation des financements en fonction de l'activité
4. Auto diagnostic partagé
 - Présentation des grilles des décideurs
 - Préparation de l'auto diagnostic : points à aborder en complément
5. Présentation des objectifs
 - Objectifs retenus et déclinaison dans les fiches annexées au CPOM
 - Point de vigilance et indicateurs
6. Trame du contrat
 - Les points clés du texte du CPOM

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats